

Objectifs de l'ECUE en termes de compétences et d'acquis d'apprentissage visés

A l'issue de cette UE, l'apprenant aura progressé sur les compétences suivantes du référentiel de la formation :

- BC1.3 : Intégrer les aspects réglementaires liés à l'environnement
- BC6.1 : Assurer la veille réglementaire dans le domaine environnement
- BC6.2 : Mise en place d'un SME selon un référentiel environnement
- BC6.3 : Analyser les KPI environnementaux
- BC6.4 : Mise à jour du SME en fonction des évolutions de l'entreprise

Plus précisément, il sera capable de :

- Traduire les exigences de l'ISO 14001 en vue de construire son système environnemental
- - Mettre en œuvre les outils tels que : analyse de risques environnementaux, l'identification des impacts environnementaux significatifs
- - Mettre en place une méthode de conduite de projet spécifiquement adaptée au
- - Déployer un SME

Description de l'ECUE

Présentation de la démarche environnementale d'un grand groupe (Toyota) : stratégie et objectifs, réalisations techniques et résultats

- Utiliser le vocabulaire normatif à bon escient,
- Identifier et traduire les exigences de l'ISO 14001 à son activité,
- Définir les actions à engager pour construire le système de management environnemental
- Piloter son projet de certification
- Connaître la méthodologie de réalisation de l'analyse environnementale dans le cadre de la norme ISO 14001.
- Appréhender les documents présents dans l'entreprise nécessaires à la réalisation de l'analyse environnementale.
- Appréhender la rédaction de procédures d'analyse environnementale.
- Mise en pratique dans des études de cas

Prérequis

Références